

NAO : La dernière séance

Vous avez pu lire les tracts des deux syndicats négociateurs concernant les résultats de ce que la Direction avait décidé et a bien voulu proposer.

- **MESURE PÉRENNE** : 0,5 % avec un plancher de 250 € pour les collègues dont la rémunération fixe est inférieure à 60 k€ (environ 80 % des salariés), avec effet au 1er avril 2020 ;
- **PRIME DITE « MACRON »** : 450 € pour les collègues dont la rémunération globale (fixe + variables + primes...) est inférieure à 3 SMIC (environ 54 k€ bruts soit 65 % des salariés) versement janvier 2020 ;
- **ABONDEMENT SPÉCIFIQUE PEE** : 100 € abondés à 200 % ;
- **PRIME SALARIALE** : (Fiscalisée) de 350 € (bruts) pour les salariés ayant une rémunération globale (fixe + variable + primes...) comprise entre 3 SMIC (environ 54 k€ bruts) et 70 k€ ;
- **BUDGET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE** : 10 millions d'€ pour les 3 prochaines années.

Comme vous avez pu le constater, pour les deux syndicats représentatifs de BNP Paribas, nous sommes bien loin des revendications. **Et très loin de celles de FO Banques BNP Paribas.**

1. **CFDT**, « Une reconnaissance...en demi-teinte »
2. **SNB**, « Quel que soit votre métier et quel que soit votre niveau de rémunération méritent plus de reconnaissance de la part de la Direction »

Pour finir par vous demander de décider si les deux organisations syndicales signent l'accord ou pas.

De la part de la Direction, c'est toujours le même chantage, dans le cas où il n'y aurait pas de signature, nous reviendrons à la première proposition, à savoir :

Précision : à défaut de signature la Direction mettrait en place de manière unilatérale une seule mesure pérenne de 0.4 % plancher 200 € et le budget d'égalité professionnelle de 10 millions d'€...



Smartphone



Internet

FO Banques BNP Paribas
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05
Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter





La FOrcé Solidaire

Flash InFOs N.A.O

Pour **FO Banques BNP Paribas**, rien ne change au niveau des négociations, nous vivons tous les ans la même mascarade.

FO Banques BNP Paribas, pense qu'il était inévitable pour la Direction de mettre en place une augmentation pérenne, au vu du nombre d'années sans.

FO Banques BNP Paribas, pense que ce geste n'a qu'un but qui est de calmer les salariés qui subissent tous les jours des réorganisations, des déménagements donc une dégradation de leurs conditions de travail.

Mais, où est la SUBROGATION ? La réflexion prévue a-t-elle eu lieu ?

Pour FO Banques BNP PARIBAS, nous en doutons fortement !



Smartphone



Internet

FO Banques BNP Paribas
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI :CSDRCA1
Tél:01 40 14 38 24 Fax:01 40 14 60 05
Mail paris_irp_delegation_nationale_force_ouvriere@bnpparibas.com



Facebook



Twitter

